

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 24 octobre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Roland GIBERTI - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Maryse JOISSAINS MASINI.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 023-6888/19/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association Industries Méditerranée pour l'organisation de "l'Usine Extraordinaire" - Approbation d'une convention MET 19/12337/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Présidée par Monsieur Bernard Bigot, Directeur Général d'ITER, l'Usine Extraordinaire 2019 est une manifestation d'intérêt général, gratuite, destinée au grand public et aux jeunes, afin de leur faire connaître et découvrir l'industrie du territoire, sa diversité, sa richesse, les opportunités qu'elle offre en matière d'insertion, de carrière et d'emplois locaux pour tous les niveaux de diplômes. L'adaptation au changement climatique, la recherche d'énergies durables et de solutions écologiques, le développement durable, les nouvelles mobilités seront également des sujets abordés.

Pendant trois jours, petits et grands sont invités à plonger dans une réalité hors du commun où ils découvriront que tout ce qui fait leur quotidien est le produit d'une usine ancrée dans le futur.

L'Usine Extraordinaire 2019 à Marseille est la 2^{ème} édition de l'évènement qui s'était tenu l'an dernier au Grand Palais à Paris.

Cette manifestation ambitionne de participer au rayonnement de l'industrie du territoire et plus généralement à l'attractivité de la Métropole Aix-Marseille-Provence en accueillant une manifestation nationale de rayonnement international, grâce notamment à la participation d'ITER et l'implication de son Directeur Général, Bernard Bigot, sur le projet.

L'Usine Extraordinaire entre en totale cohérence avec les objectifs du Conseil National de l'Industrie, un des principaux outils de la reconquête industrielle française, présidé par le Premier Ministre Edouard Philippe.

L'évènement s'inscrit également pleinement dans les grands axes de travail de la Métropole Aix-Marseille-Provence concernant l'attractivité du territoire : il s'agit de la seconde édition d'un grand évènement national avec une dimension internationale (présence d'ITER et de son écosystème).

A l'heure où les industries françaises ne parviennent pas à embaucher faute de profils qualifiés, l'un des objectifs de l'évènement est de redonner aux jeunes de tous milieux, l'envie de se projeter dans les métiers de l'industrie. Cette ambition se double du besoin de diversifier les recrutements, en favorisant la mixité scolaire, la féminisation des profils, la reconversion des actifs en recherche d'emploi ou encore l'accès aux métiers industriels aux personnes en situation de handicap.

L'évènement Usine Extraordinaire répond ainsi au besoin essentiel de retisser les liens entre l'usine et la société en :

- changeant les représentations de l'usine et en démontrant ses contributions à la formation, à l'innovation, à la culture industrielle, au développement sur les territoires et à la transformation technologique, organisationnelle et sociétale
- agissant pour une industrie plus inclusive, fédératrice, porteuse de valeurs positives et de projets du futur

Du 14 au 16 novembre 2019, les industriels régionaux et nationaux, rassemblés sous la bannière Industries Méditerranée, proposeront au grand public un parcours découverte extraordinaire sous forme d'expériences interactives de conférences, de visites guidées, réalité virtuelle, exposition de machines monumentales...

4 espaces pédagogiques seront proposés pour découvrir « l'usine de l'intérieur » : inventer, fabriquer, connecter, partager.

Il est donc proposé au Bureau de la Métropole d'approuver l'octroi d'une subvention de 50 000 euros à Industries Méditerranée.

Par ailleurs, d'autres soutiens seront apportés sous forme de subventions en nature par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la période du 7 au 21 novembre 2019 qui permettront d'une part de faciliter et optimiser l'évènement au sein de l'espace public, d'autre part d'informer les publics :

- Direction de la propreté et du cadre de vie pour une valorisation de 5 393,19 € TTC
- Direction de l'espace public voirie-Circulation pour une valorisation de 3 267, 20 € TTC
- Direction de la Communication :
 - ✓ Affichage métropolitain Marseille avec la mise à disposition de 2 réseaux de mupi 2m² de 90 faces chacun pour une valorisation de 15 120 € HT du 6 au 20 novembre 2019.
 - ✓ Affichage métropolitain Marseille avec la mise à disposition de 10 panneaux digitaux pour une valorisation de 8000 € HT du 4 au 17 novembre 2019.
 - ✓ Affichage métropolitain Istres avec la mise à disposition de 36 arrières de bus 99X83 pour une valorisation de 7416 € HT du 4 au 24 novembre 2019.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Signé le 24 Octobre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2019

- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Sont attribuées une subvention de 50 000 euros à l'association Industries Méditerranée pour l'organisation de l'évènement "Usine Extraordinaire" du 14 au 16 novembre 2019 à Marseille ainsi que la mise à disposition de moyens.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association Industries Méditerranée.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence Sous-politique B330 – Nature 65748 – Fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Conseillère Déléguée
Industrie et Réseau d'énergie

Béatrice ALIPHAT